

## **PV : à quand la fin d'un système archaïque, opaque et inégalitaire ?**

**« 40 millions d'automobilistes » demande la création d'un groupe de réflexion chargé d'apporter des solutions concrètes**

**Paris, le 11 février 2010 – Après la Cour Européenne des Droits de l'Homme en 2002 et 2006, le Médiateur de la République en 2004 et aujourd'hui la Cour des comptes, que faut-il de plus à l'Etat pour moderniser son système global de gestion des contraventions routières ?**

**C'est la question que pose l'association « 40 millions d'automobilistes », révoltée par les nombreuses failles mises en lumière dans le dernier rapport de la Cour des comptes et qui demande depuis plusieurs années la réforme des procédures de contestation et de traitement des PV.**

*« Les constats faits par la Cour des comptes ont déjà été dénoncés par le passé et aucune mesure concrète n'a été prise pour améliorer la situation du contrevenant au Code de la Route », dénonce **Rémy Josseume, Président de la commission juridique de « 40 millions d'automobilistes »**. « La persistance des pratiques illégales dans la gestion administrative des contraventions, tant en ce qui concerne les annulations d'amendes que les contestations, est inacceptable », ajoute-t-il.*

L'association dénonce ainsi une rupture d'égalité de traitement des automobilistes face à la justice et exige que la gestion des PV soit modernisée afin de rendre au dispositif de répression une certaine acceptabilité sociale.

En outre, l'association requiert une simplification des procédures de contestation et du paiement des amendes afin que le contrevenant puisse exercer utilement et efficacement ses droits de justiciable.

*« Nous remarquons qu'une fois encore, une autorité indépendante constate ce que notre association dénonce depuis des années et regrettons que les constats faits par le médiateur de la République en 2004 n'aient finalement jamais été suivis d'effets... », conclut René Queffélec, **Président de l'association « 40 millions d'automobilistes »**.*

**C'est pourquoi « 40 millions d'automobilistes » propose à l'administration la création d'un groupe de réflexion, qu'elle se tient prête à animer, pour moderniser le système de traitement des PV.**



**A propos de « 40 millions d'automobilistes » :** [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)  
Créée fin 2005, « 40 millions d'automobilistes » est une association d'intérêt général régie par la loi de 1901, active tant sur le plan national qu'euro-péen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'«automobilité», facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des pouvoirs publics et du secteur économique de la route, «40 millions d'automobilistes» rassemble, aujourd'hui, plus de 320.000 adhérents, fort du soutien de 25 automobile clubs français.



40 millions  
d'automobilistes

**Contacts presse :**

Virginie Belloir, Lucie Audren - Agence Florence Gillier Communication

Tél : 01 41 18 85 55 - Mail : [virginieb@fgcom.fr](mailto:virginieb@fgcom.fr); [luciea@fgcom.fr](mailto:luciea@fgcom.fr)

exprimons-nous!  
www.40millionsdautomobilistes.com